

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0222538**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : NOUVELLE PORTE DU VOYAGE
28 AVENUE DE LA PLAINE
74000 ANNECY

Assuré : NOUVELLE PORTE DU VOYAGE
28 AVENUE DE LA PLAINE
74000 ANNECY

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Tourisme Pro

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
Activité principale : Organisation de séjours ou de voyages

Le souscripteur est assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle / Après Livraison pouvant lui incomber en raison des préjudices causés aux tiers du fait de son activité d'agence de voyages conformément aux dispositions des articles L. 211-18 et R. 211-35 à R.211-40 du Code du Tourisme.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 04 Octobre 2022 au 03 Octobre 2023.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° TAG0710 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Tourisme Pro", n° RCE1006 et n° RC1006-PJ0116.

Conformément à l'article R.211-39 du Code du Tourisme : « En cas de cessation du contrat d'assurance, l'organisme assureur est tenu d'en informer par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception la commission d'immatriculation mentionnée à l'article L.141-2 quinze jours au moins avant la date à laquelle la garantie cessera d'avoir effet. Il doit, dans le même délai, informer l'organisme auprès duquel a été contractée la garantie financière prévue au a du II de l'article L.211-18. »

10/08/2022 15:52
RCP0222538

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire [FR88833546989](#)



Fait à Paris, le 10/08/2022
Pour les Assureurs



10/08/2022 15:52
RCP0222538

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire [FR88833546989](#)

Page 2/3

TABLEAU DES GARANTIES
Tourisme Pro
HA RCP0222538

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

| | |
|--|--------------------|
| - Etendue des garanties | 1 500 000,00 Euros |
| Dont : | |
| - Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non | 1 500 000,00 Euros |

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

| | |
|-------------------------|----------|
| - Par année d'assurance | Illimité |
| - Par litige | 50 000 € |

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

| | | |
|---|--------------------|-----------------------|
| - Etendue des garanties | 8 000 000,00 Euros | par sinistre |
| Dont : | | |
| - Dommages matériels et immatériels consécutifs | 1 500 000,00 Euros | par sinistre |
| - Dommages immatériels non consécutifs | 500 000,00 Euros | par sinistre |
| - Intoxications alimentaires | 800 000,00 Euros | par sinistre |
| - Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable | 1 500 000,00 Euros | par année d'assurance |
| - Atteintes accidentelles à l'environnement | 800 000,00 Euros | par sinistre |
| - Vol par préposés | 30 000,00 Euros | par sinistre |

10/08/2022 15:52
RCP0222538